

LES EMPLOIS DIRECTEMENT LIÉS AU TOURISME REPRÉSENTENT 2,6 % DE L'EMPLOI FRANC-COMTOIS EN 2011

En Franche-Comté, 10 950 emplois sont directement générés par la fréquentation touristique en 2011. Ils représentent 2,6 % de l'emploi total de la région (3,8 % en moyenne en France de province) et ont progressé de 3,8 % depuis 2009.

En Franche-Comté comme en moyenne en France de province, l'hébergement est le secteur qui regroupe le plus d'emplois touristiques. En revanche, la restauration et les cafés sont relativement faibles dans l'emploi touristique. Dans la région, l'emploi directement lié à la présence de touristes passe de 8 650 en janvier à 14 300 en juillet. La saisonnalité de l'emploi touristique franc-comtois est comparable à celle des régions présentant des caractéristiques proches comme le Limousin, l'Auvergne et la Lorraine.

Le monde du tourisme connaît de nombreuses mutations structurelles depuis quelques années : nouvelles attentes des clientèles, enjeux du développement culturel et durable des territoires, modernisation des infrastructures, rôle accru du numérique... La France, première destination touristique mondiale, est particulièrement concernée par ces mutations. C'est également le cas de la Franche-Comté, dont les atouts touristiques, naturels et culturels, font du tourisme un véritable levier économique pour le territoire régional. Les retombées économiques du tourisme sont multiples. Elles

se traduisent en particulier par les emplois générés, en grande part non délocalisables.

10 950 emplois touristiques en Franche-Comté

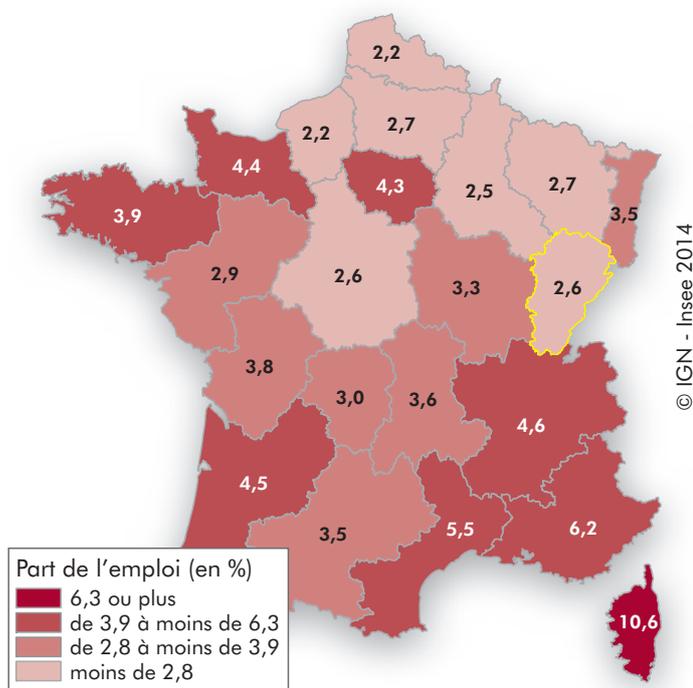
La venue de touristes en Franche-Comté génère 10 950 emplois (cf. définitions et encadré) en moyenne sur l'année 2011 et jusqu'à 14 300 emplois en juillet. L'emploi touristique progresse de 3,8 % entre 2009 et 2011 passant de 10 550 emplois touristiques en 2009 à 10 950 en 2011. Il augmente plus fortement qu'en moyenne en France de province

(+ 2,9 %). Cette progression est la huitième plus élevée de celles des régions de France de province, supérieure notamment à celles de la Lorraine (+ 3,6 %), de l'Alsace (+ 2,7 %) et de la Bourgogne (- 0,9 %).

Les emplois touristiques sont directement liés à la présence de visiteurs, soit au travers de secteurs exclusivement touristiques (hôtels, campings), soit au travers de secteurs répondant à la demande de la population résidente mais qui peuvent connaître un surplus d'activité lié à la présence de touristes (restauration, supermarchés, etc.). Parmi les emplois liés au tourisme 81,7 % sont des



Part de l'emploi lié au tourisme dans l'emploi total pour les régions de France métropolitaine



Source : Insee (DADS 2011 et Acoess 2011)

emplois salariés et 18,3 % des emplois non salariés. Ces derniers sont proportionnellement plus importants que dans l'ensemble de l'économie régionale où ils représentent 9,9 % des emplois en 2011.

Les emplois liés au tourisme représentent 2,6 % de l'emploi total régional, ce qui est inférieur à la moyenne de France de province (3,8 %), les littoraux, les Alpes, les Pyrénées et les grandes métropoles concentrant plus naturellement les emplois touristiques. La Franche-Comté se situe ainsi au 18^e rang des régions de France de province, devant la Champagne-Ardenne (2,5 %), la Haute-Normandie (2,2 %) et le Nord-Pas-de-Calais (2,2 %).

Avec 5 260 emplois touristiques en moyenne sur l'année 2011, le département du Doubs compte

près de la moitié des emplois touristiques de la région. Cependant, la part de l'emploi liée à la présence de touristes est la plus forte dans le Jura (3,5 %) qui dispose de la moitié de la capacité d'hébergements touristiques marchands (campings,

hôtels, hébergements collectifs) de la région. Dans ce département, 3 180 emplois sont liés à la fréquentation touristique en moyenne sur l'année 2011. Contrairement au Doubs et au Jura, la Haute-Saône ne dispose que d'une saison touristique (l'été). Par ailleurs, ce département ne possède pas de centres urbains d'importance, traditionnellement pourvoyeurs de nuitées d'affaires en hôtellerie et donc d'emplois touristiques. Ce département enregistre ainsi 1 370 emplois liés à la venue de touristes en moyenne sur l'année 2011. Dans le Territoire de Belfort, le tourisme génère 1 140 emplois en moyenne sur l'année 2011 soit plus de 10 % des emplois touristiques francs-comtois pour 3,7 % de la superficie régionale. Cette forte proportion d'emplois touristiques est principalement due au caractère urbain de ce département (forte densité de population) ainsi qu'à l'importance du tourisme d'affaires, principal pourvoyeur d'emplois en plus du tourisme urbain, évènementiel et de pleine nature.

Près du tiers des emplois liés à la présence de touristes dans l'hébergement

En Franche-Comté, 3 460 emplois sont liés à la présence de touristes dans l'hébergement, soit la totalité de l'emploi du secteur (cf. encadré). Comme en France de province, ce secteur représente la part la plus importante de l'emploi touristique : 31,6 % de l'emploi lié au tourisme se situe dans l'hébergement en Franche-Comté et 30,5 % en moyenne en France de province.

Dans la restauration et les cafés, les Francs-Comtois représentent une partie de la clientèle, l'autre étant constituée de personnes visitant la région. La venue de touristes dans la région génère ainsi 1 270 emplois dans ce secteur touristique. Les emplois touristiques de la restauration et les cafés sont sous-représentés dans la région : ils représentent 11,6 % de l'emploi touristique régional contre 26,5 % en France de province.

Répartition des emplois liés au tourisme selon le secteur d'activité (en %)

	Franche-Comté	Doubs	Jura	Haute-Saône	Territoire de Belfort	France de province
Artisanat	3,2	2,9	3,3	4,9	2,8	1,6
Autres	8,1	6,0	3,9	18,9	17,2	5,7
Commerce de détail alimentaire	2,4	2,8	1,9	2,5	2,4	1,8
Commerce de détail non alimentaire	9,3	9,2	7,7	11,5	11,9	7,4
Grandes surfaces	7,0	5,1	5,8	10,2	14,7	4,6
Hébergement	31,6	29,4	40,5	28,7	20,1	30,5
Offices de tourisme	2,3	2,7	2,1	2,1	1,7	1,8
Patrimoine et culture	11,2	16,6	4,4	4,4	13,6	7,2
Restauration, cafés	11,6	13,9	13,5	3,8	4,5	26,5
Soins	1,9	1,4	2,3	2,1	2,7	2,1
Sport et loisirs	11,3	10,0	14,6	10,9	8,4	10,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee (DADS 2011 et Acoess 2011)

Fort d'environ 200 lieux de visites qui attirent chaque année plus de deux millions de visiteurs, le tourisme franc-comtois génère de l'emploi dans le secteur du patrimoine et de la culture et celui du sport et loisirs. Ces secteurs représentent chacun un peu plus de 11 % de l'emploi touristique.

Le commerce de détail et les grandes surfaces, secteurs peu touristiques, emploient néanmoins 2 050 personnes grâce à la présence de touristes dans la région, soit 18,7 % de l'emploi touristique régional contre 13,8 % pour la France de province.

La structure de l'emploi lié au tourisme diffère d'un département à l'autre. Grâce à sa grande capacité d'hébergement dans les campings et les hébergements collectifs, l'hébergement dans le Jura regroupe 40,5 % des emplois liés à la présence de touristes dans ce département. Le Doubs dispose de la moitié de la capacité hôtelière de la région, de par ses zones urbaines importantes qui génèrent du tourisme d'affaires. 29,4 % des emplois touristiques du Doubs sont dans l'hébergement. De même, la

forte concentration de musées et autres sites de visites explique la sur-représentation du secteur du patrimoine et de la culture dans le nombre d'emplois générés par la venue de touristes (16,6 % d'emplois touristiques). Ce secteur génère également de l'emploi dans le Territoire de Belfort avec 13,6 % des emplois liés au tourisme. Avec environ 14 % des emplois, le commerce de détail est davantage présent dans les emplois touristiques en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort qu'en moyenne dans la région.

En revanche, dans ces deux départements, la part de la restauration et des cafés dans l'emploi touristique est particulièrement faible (3,8 % pour la Haute-Saône et 4,5 % dans le Territoire de Belfort), l'emploi dans la restauration et les cafés couvrant essentiellement les besoins de la population résidente de ces départements.

Une saisonnalité moins marquée qu'en France de province

La saisonnalité des emplois touristiques est une problématique particulière en matière d'emploi et de formation dont l'enjeu est de sécuriser les parcours professionnels et d'améliorer la qualité de vie au travail dans le tourisme, en particulier pour les saisonniers.

L'emploi lié à la présence de touristes dans la région passe de 8 650 en janvier à 14 300 en juillet. Cette saisonnalité de l'emploi touristique franc-comtois est globalement comparable à celle des régions présentant des caractéristiques proches (Limousin, Auvergne et Lorraine). La saison d'hiver de janvier à mars se distingue toutefois par un niveau d'emploi plus élevé grâce à l'activité générée par les sports d'hiver.

Dans ce contexte, la saisonnalité de l'emploi touristique est un peu moins marquée en Franche-Comté qu'en France de province : l'ampleur de la saisonnalité ⁽¹⁾ est ainsi de 1,7 dans la région contre 1,8 en France de province, la baisse de l'emploi en hiver et la hausse en été étant moindres

Surreprésentation des activités peu touristiques en Franche-Comté

La méthode d'estimation de l'emploi touristique a été profondément revue en 2014 afin notamment d'y intégrer les emplois non salariés et de mieux prendre en compte la saisonnalité de l'emploi. De ce fait, les données qui en sont issues ne sont pas comparables à celles précédemment publiées.

Cette nouvelle méthode aboutit à un nouveau classement des activités selon trois degrés de touristicité et exclut la majorité des moyens de transport et des agences de voyage :

- dans **les activités 100 % touristiques**, celles qui n'existeraient pas sans la présence des touristes (ex : hôtels, téléphériques et remontées mécaniques, musées, offices de tourisme...), tout l'emploi est considéré comme touristique ;
- dans **les activités touristiques** (restauration, taxis, casinos, débits de boisson...) et **les activités peu touristiques** (commerce de détail, artisanat, coiffure ...), seule une partie de l'emploi résulte de la venue des touristes dans la zone. L'emploi lié au tourisme résulte de la différence entre l'emploi total de la zone et celui destiné à la population résidente.

Une surreprésentation des secteurs dont les activités sont peu touristiques

Répartition de l'emploi touristique par degré de touristicité (en %)

Touristicité	activités	Franche-Comté	France de province
100 % touristique	Hébergement, téléphériques et remontées mécaniques, gestion de musées/sites/monuments historiques/jardins botaniques, parcs d'attraction, agences de voyage, thalasso	38,9	37,5
Touristique	Restauration, cinéma, location de véhicules, transports en taxi, activités liées au sport...	28,2	40,1
Peu touristique	Commerce de détail, grandes surfaces, artisanat, coiffure, agences immobilières	33,0	22,4
Ensemble des activités touristiques		100,0	100,0

Source : Insee (DADS 2011 et Acoess 2011)

Les emplois touristiques de Franche-Comté sont plutôt répartis dans des secteurs moins touristiques que ceux de France de province au détriment des secteurs plus touristiques : le tiers des emplois liés à la venue de touristes sont dans des activités peu touristiques contre 22 % en moyenne en France de province. En revanche, les activités entièrement touristiques représentent un point de plus qu'en France de province : 39 % contre 38 %.

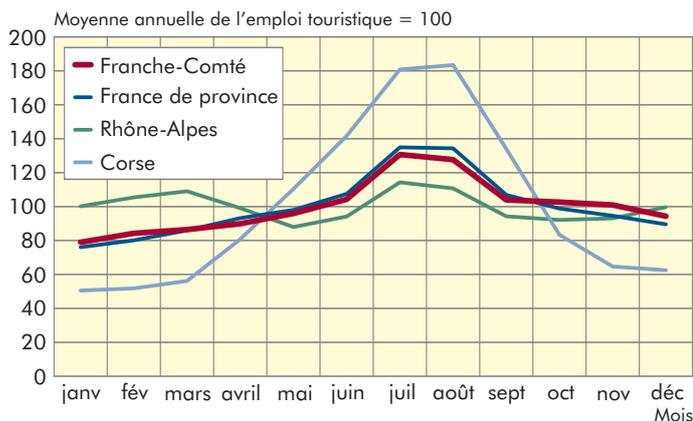
(1) L'ampleur de la saisonnalité est le rapport entre le volume d'emploi touristique du mois maximum et celui du mois minimum.

en Franche-Comté. Elle varie de 1,3 en Rhône-Alpes à 3,6 en Corse qui dispose d'une seule saison touristique particulièrement forte, l'été.

Contrairement au Doubs et au Jura, seule la saison d'été est

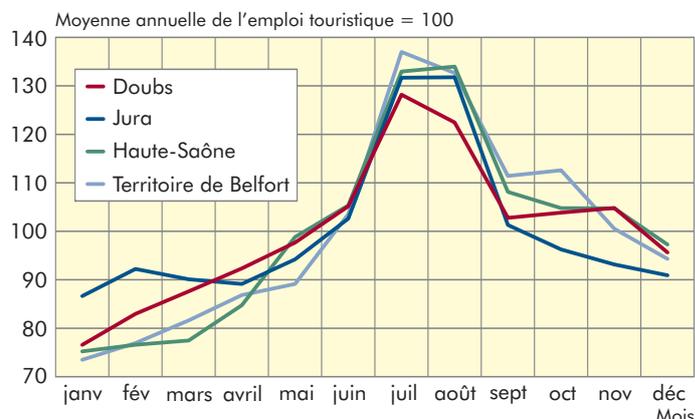
touristique en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort. Avec plus d'un tiers d'emploi supplémentaire en haute saison d'été, la Haute-Saône et le Territoire de Belfort gagnent le plus d'emploi durant cette saison

La saisonnalité de l'emploi touristique en Franche-Comté



Source : Insee (DADS 2011 et Acooss 2011)

La saisonnalité de l'emploi touristique dans les départements francs-comtois



Source : Insee (DADS 2011 et Acooss 2011)

par rapport au reste de l'année. L'ampleur de la saisonnalité est ainsi plus forte pour ces deux départements (respectivement 1,8 et 1,9) que pour le Doubs (1,7) et le Jura (1,5). L'emploi se maintient davantage en hiver

dans le Jura grâce à la pratique des sports d'hiver. Le Doubs possède une faible saisonnalité favorisée par un tourisme urbain de passage tout au long de l'année. ■

Émilie VIVAS

Définitions

● **Tourisme** : selon l'organisation mondiale du tourisme (OMT), le tourisme est un phénomène social, culturel et économique qui implique le déplacement de personnes vers des pays ou des endroits situés en dehors de leur environnement habituel à des fins personnelles ou professionnelles. Ces personnes sont appelées des visiteurs (et peuvent être des touristes ou des excursionnistes, des résidents ou des non-résidents) et le tourisme se rapporte à leurs activités, qui supposent pour certaines des dépenses touristiques.

Si selon l'OMT, le touriste « passe au moins une nuit sur place », le tourisme, lui, inclut une population plus large : des visiteurs à la journée, résidents ou non, pour l'agrément ou les affaires peuvent générer du tourisme.

● **Emploi touristique** : l'emploi touristique estimé correspond à l'ensemble des emplois directs (salariés ou non) générés par la fréquentation touristique, c'est à dire à l'emploi directement imputable à la présence de visiteurs (touristes ou excursionnistes) sur la zone de « réception ». Ainsi la majorité des moyens de transport et des agences de voyage sont exclus du champ car ils permettent de se rendre sur le lieu de tourisme et ne sont pas une dépense sur la zone de réception.

Dans cette étude, les emplois touristiques correspondent à des postes.

Sources

Les sources utilisées pour estimer l'emploi lié au tourisme sont :

● **les déclarations annuelles de données sociales (DADS)** de 2009 et 2011 pour l'emploi salarié. Les DADS sont des documents administratifs obligatoires pour toutes les entreprises employant des salariés, elles précisent les postes occupés et les données d'état civil de chaque personne employée. Les DADS couvrent l'ensemble des salariés des entreprises situées en France à l'exception des salariés de la Fonction Publique d'État, de l'agriculture et des services domestiques ;

● **les données de l'Acooss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale)** de 2009 et 2011 permettent d'estimer l'emploi non salarié lié au tourisme sur ces deux années. Cette source collecte les cotisations sociales et les contributions sociales (CSG-CRDS) reposant sur les rémunérations des non-salariés.

Pour en savoir plus

Dossier sur l'emploi lié au tourisme avec des fiches départementales à paraître en octobre 2014.